Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500804-20260605-D2606003-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice :	**23**	**Date de convocation :**	**28 mai 2026**
Présents :	**18**	**Date d'affichage :**	
Votants :	**23**		

L'an deux mil vingt-six, le **CINQ JUIN**, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique **TRAON**, Maire.

Étaient présents : Noëla **BOKI SOGUE**, Pierre-Yves **BOSCHER**, Aurélie **DENAIS**, Yannick **FOLGOAS**, Christian **GAUTIER,** Nathalie **GODET**, Stéphanie **GRÔNE**, Sylvie **LAFERTE**, Béatrice **LAMBERT**, Jean-Luc **LE BRETON**, Karen **LE MOUËLLIC**, Pascal **LEMORDANT**, Thierry **RAMARE**, Magali **ROBIN**, Christophe **TOUFFET**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.

Étaient absents excusés : Housna **BOUIMLALEN** qui donne procuration à Karen **LE MOUËLLIC**, Agnès **BREGENT** qui donne procuration à Sylvie **LAFERTE**, Arnaud **FRANCOIS** qui donne procuration à Christophe **VALY**, Sylvie **GARDANS** qui donne procuration à Dominique **TRAON**, Magali **ROBIN** qui donne procuration à Virginie **LEMARCHAND**.

Secrétaire de séance : Yannick **FOLGOAS**.

OBJET : D/26/06/003 – Election des délégués sénatoriaux

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 19 heures 30 minutes.

- Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme DENAIS Aurélie, MM. LEMORDANT Pascal, VAUGON Philippe, BOKI SOGUE Noëla.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) La liste déposée et enregistrée :

Composition des listes :

Liste A :

Délégués : TRAON Dominique, GARDANS Sylvie, VALY Christophe, GRÔNE Stéphanie, VAUGON Philippe, LE MOUËLLIC Karen, FOLGOAS Yannick
Suppléants : GODET Nathalie, GAUTIER Christian, DENAIS Aurélie, LEMORDANT Pascal.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500804-20260605-D2606003-DE

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 7 délégués et 4 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :
- liste A : 18 voix

Le quotient applicable est : 18 / 7 = 2,57
La liste A obtient : 18 / 2,57 = soit 7 sièges

Ainsi, 7 sièges ont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 7 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 18

Ont obtenu :
- liste A : 18 voix

Le quotient applicable est : 18 / 4 = 4,5
La liste A obtient : 18 / 4,5 = soit 4 sièges

Ainsi, 4 sièges ont été attribués.

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 4 sièges

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que devant.

Le secrétaire de séance, Le Maire,

Y. FOLGOAS. Dominique TRAON.